

## COMITÉ FRANÇAIS DES ÉTUDES BYZANTINES

### Compte rendu de l'Assemblée générale

Du 13 février 2010

**Présents** (23) : J.-Cl. Cheynet, M.-H. Congourdeau, M. Cronier, O. Delouis, V. Déroche, N. Duval, D. Feissel, B. Flusin, S. Garreau-Forrest, J. Gascou, J.-P. Grémois, M. Kaplan, J.-M. Martin, C. Messis, S. Métivier, D. Muresan, S. Piazza, V. Puech, P. Ronconi, G. Saint-Guillain, G. Sidéris, E. Yota, C. Zuckerman.

**Représentés** (26) : H. Ahrweiler, F. Alpi, A. Binggeli, M.-H. Blanchet, S. Brodbeck, B. Caseau, G. Dagron, C. Förstel, P. Géhin, C. Jolivet-Lévy, C. Jouanno, V. Kontouma-Conticello, S. Lazaris, E. Limousin, P. Maraval, B. Martin-Hisard, M. Martiniani-Reber, B. Mondrain, P. Nasturel, A. Nicolaïdes, P. Odorico, J.-M. Olivier, A. Peters-Custot, D. Simic-Lazar, J.-P. Sodini, T. Velmans.

La séance est ouverte à 10 h 15 après constatation du quorum. Sur les 45 membres du Comité à jour de leur cotisation, 38 sont présents ou représentés. La majorité requise est atteinte.

#### 1. RAPPORT MORAL

Le Président rappelle l'ordre du jour et évoque brièvement l'activité du Comité depuis la dernière assemblée : activité réduite comparée à la programmation des tables rondes inscrites au Congrès de Sofia, qui avait caractérisé l'année précédente, et la préparation du Congrès de 2011 qui occupera la majeure partie de l'année qui s'ouvre.

#### 2. RAPPORT FINANCIER

Guillaume Saint-Guillain présente le rapport financier (voir document joint). Peu de mouvements de compte sont à noter ; les produits financiers ont baissé, en conséquence de la crise économique générale. Les prévisions de dépense concernent surtout le financement de bourses pour les jeunes collègues sans poste fixe qui souhaiteront participer au Congrès de Sofia en août 2011.

Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés.

#### 3. ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES

Le Bureau a reçu six demandes d'entrée au Comité. Celle de M. Jean Dayantis, en soi tout à fait recevable, est reportée faute des parrainages requis par nos statuts [Le candidat a entretemps informé le Président qu'il souhaitait être présenté l'an prochain par MM. Balivet et Dédéyan.] Cinq autres candidats sont présentés par leurs parrains ou, en l'absence de ceux-ci, par leurs lettres de parrainages. MM. Matthieu Cassin, Alexis Chryssostalis, Renaud Rochette, Alessio Sopracasa et Andréi Timotin sont élus à l'unanimité des 38 votants.

#### 4. INFORMATIONS EN VUE DU CONGRÈS DE SOFIA

La Secrétaire présente les dernières nouvelles du Congrès de Sofia, qui aura lieu du 22 au 27 août 2011. Chacun est invité à consulter régulièrement le site internet du Congrès :

<http://22byzantinecongress.org/fr/>

Les dates limites les plus importantes sont :

Le 30 septembre 2010 est la date-limite pour

- soumettre les textes intégraux des rapports en séances plénières;

- soumettre les résumés des contributions aux tables rondes;
- soumettre les titres de communications libres

Le 31 octobre 2010 est la date-limite pour l'inscription à 125 € (80 pour les étudiants) ; après cette date, les frais d'inscription seront plus élevés.

Les membres qui souhaitent participer au Congrès sont également invités à consulter les sites internet (comme opodo.fr) pour connaître les tarifs des compagnies aériennes (une consultation rapide signale des tarifs AR pour Sofia entre 180 et 280 €).

Le site du Congrès fournit également des liens vers des agences de voyage offrant des tarifs « spécial congrès » pour l'hébergement.

Michel Kaplan fournit des précisions supplémentaires. Il signale en particulier que l'Association des Universités francophones peut accorder des subventions. En revanche le Comité bulgare réservera aux pays qui en ont le plus besoin les subventions du Comité international. Les professeurs sont invités à diffuser auprès de leurs étudiants les informations sur le congrès. J.-Cl. Cheynet rappelle également que l'UMR pourra apporter un financement partiel des frais des membres et membres associés du Centre d'histoire et civilisation de Byzance.

Le CFEB enverra en septembre un rappel des dates limites. Il serait bon qu'à ce moment les professeurs puissent donner une liste des étudiants qui souhaitent obtenir une bourse du CFEB pour financer leur participation au congrès.

## **5. FIXATION DE LA COTISATION 2011**

La cotisation 2011, qui sera exigible à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 et nécessaire pour voter à l'Assemblée Générale de 2011, est maintenue à 30 €.

## **6. QUESTIONS DIVERSES**

G. Saint-Guillain évoque la situation inquiétante de l'Institut Hellénique de Venise d'études byzantines et post-byzantines. En dépit de son rayonnement scientifique, tout particulièrement dans la dernière décennie, l'Institut est menacé de disparition ou de dilution dans un institut culturel grec n'ayant plus un objet spécifiquement historique, alors que la donation en vertu de laquelle il a été créé stipule expressément sa destination byzantine et post-byzantine. Il serait utile que le CFEB exprime collectivement son soutien à l'Institut de Venise. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Le Bureau fera connaître la lettre expédiée en ce sens.

Olivier Delouis, qui continue d'assumer de façon bénévole la mise à jour du site internet du Comité, souhaite que les compléments aux notices individuelles (bibliographie, enseignements etc.) lui parviennent peu après l'appel lancé à l'automne plutôt qu'en cours d'année. Ces notices contribuent d'autant plus à faire connaître nos travaux que Google les place en tête quand on l'interroge sur nos noms.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h 30.